

5.0 crédits	30.0 h	1+2q
-------------	--------	------

Enseignants:	Klein Caroline ; Rinder Ann (coordinateur) ;
Langue d'enseignement:	Allemand
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	L'étudiant sera amené à prendre part à des activités lui permettant d'exercer et de développer ses compétences communicatives et sa maîtrise de la langue (principalement l'expression orale) dans des situations diverses : cours interactifs, débats, jeux de rôles, courts exposés magistraux, expression libre, synthèses etc. Avant chaque activité, l'enseignant mettra à la disposition de l'étudiant une panoplie d'outils (techniques de communication, fonctions langagières, vocabulaire général et spécialisé, rappels grammaticaux, ...) et de ressources (documents écrits, audiovisuels, sites internet, ...) qui lui permettront d'être opérationnel dans chacune des situations de communication interactive, pour autant qu'il s'y prépare avec toute l'application requise. Des activités de "feedback" et de remédiation seront éventuellement proposées. Des instructions détaillées concernant chaque activité seront communiquées à l'avance aux étudiants.
Acquis d'apprentissage	<p>Compréhension à la lecture: Pouvoir comprendre des documents sur des problèmes actuels, relatifs au domaine d'études, un rapport de réunion, une note de service, une offre d'emploi.</p> <p>Compréhension à l'audition: Pouvoir comprendre les enregistrements, exposés et conversations en langue standard que l'on peut rencontrer dans la vie sociale, professionnelle ou universitaire.</p> <p>Expression orale : Pouvoir faire un exposé simple et direct, préparé, sur un sujet familier ou relatif à son domaine, et gérer les questions qui suivent, participer sans préparation à une conversation sur un sujet familier.</p> <p>Expression écrite: Pouvoir écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers, rédiger des messages pour demander ou transmettre des informations en utilisant les formules adéquates.</p> <p>(Niveaux B2 du « CECR » pour la compréhension à l'audition et à la lecture, l'expression orale, niveau B1 du CECR pour l'expression écrite).</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Le cours est principalement axé sur la production orale. Les activités proposées viseront à développer la communication spontanée tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire, grammaire).</p> <p>Ces activités feront donc appel à l'expression orale mais également, et dans une moindre mesure, écrite (rédaction de son CV, de courriels, de lettres formelles, de rapports de réunions).</p> <p>L'étudiant est tenu de faire un exposé en groupe. Au cours de cette présentation, il est amené à susciter l'interaction avec le public. Ces techniques seront systématiquement mises en pratique au cours.</p> <p>Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire, ...). Le centre d'auto-apprentissage (y compris une salle multimédia) sera à sa disposition à l'ILV ou via internet.</p>

<p>Autres infos :</p>	<p>Pré-requis :</p> <p>Le cours est de niveau intermédiaire et suppose donc au départ une bonne maîtrise au moins réceptive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières du niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » (CECR). Le niveau B1 correspond au premier degré du niveau intermédiaire. Un test oral sera organisé au début du cours pour déterminer si l'étudiant a le niveau requis.</p> <p>Les étudiants de COMU MA1 qui ont suivi le cours ALLE 1330 (correspondant au niveau B1 du CECR) ou un cours équivalent seront automatiquement autorisés à s'inscrire pour le cours ALLE 2501.</p> <p>Evaluation Évaluation permanente (participation au cours, travail journalier, présentation orale en groupe,) - Test écrit : exercice de rédaction et vocabulaire thématique. - Test oral : simulation d'une situation réelle de communication en entreprise</p> <p>Support: Documents distribués au cours</p> <p>Encadrement: Cours en groupes de 20 étudiants maximum. L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par téléphone ou courriel. Guidance au Centre d'Auto-Apprentissage (CAA) et à la salle multimédia.</p>
<p>Cycle et année d'étude: :</p>	<p>> Master [120] : ingénieur civil en informatique > Master [120] : ingénieur civil électricien > Master [120] : ingénieur civil électromécanicien > Master [120] : ingénieur civil biomédical > Master [120] : ingénieur civil des constructions > Master [120] : ingénieur civil mécanicien > Master [120] en sciences informatiques > Master [120] : ingénieur civil en mathématiques appliquées</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>